



CESE-Employeurs.Actualités

JUILLET 2007

EDITORIAL POUR UNE POLITIQUE COMMUNE DE L'ENERGIE

La réunion extraordinaire du Groupe des Employeurs du CESE dédiée aux enjeux de la sécurité d'approvisionnement énergétique de l'Union européenne pour les entreprises, qui s'est tenue le 3 avril 2007 au CESE, a été très utile. Cette réussite revient en grande partie à la qualité des différentes interventions et au débat constructif qui a eu lieu.

Les employeurs de l'Union Européenne ont aujourd'hui pris conscience que l'époque des prix bas de l'énergie est révolue, et qu'il faut trouver une réponse durable à la croissance de la demande énergétique européenne et à la dépendance énergétique. C'est dans le contexte de la raréfaction des ressources, du changement climatique et de l'impératif de compétitivité des entreprises européennes, que nous devons relever ce défi de l'approvisionnement énergétique.

Aujourd'hui, nous devons penser à ce que nous pouvons faire, en tant qu'employeurs, pour relever ce défi énergétique. Le besoin d'investissements dans l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la diversification du mix énergétique et l'intégration des réseaux européens sont plus que jamais au cœur du débat.

Les investissements des 5 à 7 prochaines années vont être déterminants pour les cinq décennies à venir. Si les Etats ne peuvent pas prendre en charge ces investissements par manque de ressources budgétaires suffisantes, ils peuvent en revanche créer un cadre légal pour des investissements du secteur privé et

relancer une véritable politique énergétique européenne. Si une Politique européenne de l'énergie se dessine à travers la création d'objectifs concrets et quantifiables, tels que 20% d'énergie renouvelable, elle doit aujourd'hui se doter d'un cadre légal prenant en compte les réalités nationales, régionales, locales. Ainsi, les débats passionnés ont cédé la place à des propositions concrètes: un cadre légal pour la recherche, le développement et une utilisation élargie des nouvelles technologies Clean Coal, une harmonisation et un renforcement des régulateurs européens, une véritable intégration des réseaux transeuropéens via une dissociation entre producteur et distributeur et l'intégration d'un réseau unique de dispatching européen, une campagne d'informations fiables et claires à destination des dirigeants des Pays Membres et des acteurs économiques et enfin l'encadrement légal des investissements dans les énergies renouvelables.

En fait, c'est une véritable politique commune de l'énergie que les Entrepreneurs européens ont appelée, prenant en compte la dimension internationale. Il est plus que temps que l'Europe parle d'une seule et même voix et fasse preuve de davantage de solidarité, en particulier vis-à-vis des pays les plus vulnérables, régions insulaires, pays frontaliers de la Russie et soumis à ses "diktats" en matière d'approvisionnement.

L'énergie est une des nouvelles frontières de la nouvelle Europe que nous devons construire...

Henri MALOSSE
PRÉSIDENT DU GROUPE DES EMPLOYEURS

DANS CETTE ÉDITION

EDITORIAL	Pg. 1	UNE ACTION FORTE ET VOLONTARISTE	Pg. 6
SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT ENERGETIQUE	Pg. 2	ESQUISSE DE SCENARIO	Pg. 7
OBJECTIFS CONTRAIGNANTS ET AMBITIEUX	Pg. 3	PEUT-ON COMPTER SUR SES PROPRES RESSOURCES	Pg. 7
PIÉGEAGE ET STOCKAGE DE CO₂	Pg. 4	LA RELANCE DE L'ECONOMIE JAPONAISE	Pg. 8
L'UE EN POSITION DE GRANDE VULNERABILITE	Pg. 5	STAGIAIRE DU GROUPE DES EMPLOYEURS	Pg. 8

SECURITE D'APPROVISIONNEMENT ENERGETIQUE



Le premier instrument d'action permettant d'améliorer la sécurité de l'approvisionnement est l'augmentation de l'efficacité énergétique. Dans le secteur industriel, l'objectif doit être de promouvoir l'efficacité énergétique au moyen d'approches non bureaucratiques qui favorisent l'innovation et le développement d'entreprises fournissant, par exemple, des services en matière de gestion de l'énergie.

La mise en place d'un marché énergétique européen véritablement ouvert constitue un autre fondement de l'amélioration de la sécurité de l'approvisionnement. La création d'un tel marché implique des réformes en termes de gouvernance: le renforcement de la position des autorités nationales de régulation vis-à-vis du pouvoir politique et une harmonisation par le haut de leurs compétences pour faciliter leur coopération, dans le domaine notamment des infrastructures transfrontalières.

Pour répondre au défi de la sécurité d'approvisionnement et de la lutte contre le changement climatique, il est nécessaire de s'appuyer sur toutes les options énergétiques disponibles (sources d'énergie renouvelables, nucléaire, combustion des énergies fossiles avec stockage du carbone). Dans ce contexte, il convient de favoriser la tenue d'un débat ouvert et bien informé au sujet de l'énergie nucléaire. L'élaboration du plan stratégique européen pour les technologies énergétiques doit être l'occasion de renforcer l'efficacité du financement de la recherche et du développement en Europe ainsi que des mesures favorisant les effets d'entraînement sur le marché.

Enfin, le développement de la coopération énergétique régionale ou bilatérale entre l'UE et ses partenaires revêt une importance cruciale. Il conviendrait de concevoir un cadre européen commun qui clarifie les principes d'une telle politique énergétique externe de l'UE, en définit les responsabilités et détermine les ressources disponibles.

Philippe ROSIER
PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL ÉNERGIE
BUSINESSEUROPE





OBJECTIFS CONTRAIGNANTS ET AMBITIEUX



Lors de la réunion extraordinaire du Groupe des Employeurs du 3 avril, le thème d'actualité qu'est la sécurité de l'approvisionnement énergétique a été abordé par différents

intervenants et a fait l'objet d'une discussion animée. Le Directeur général adjoint de la DG TREN, M. Dominique RISTORI a posé le cadre du débat en exposant les grandes lignes et les objectifs du "paquet énergie" que la Commission européenne a publié en janvier et qui a été confirmé par le Conseil européen début mars. **La lutte contre le changement climatique a été placée au rang de principal défi politique** et, pour être à même d'y répondre, l'Union européenne s'est fixé des objectifs contraignants et ambitieux en matière d'émission de gaz à effet de serre et de sources d'énergie renouvelables.

Du point de vue de l'activité économique, il convient de souligner que la politique énergétique européenne compte trois principaux objectifs, qui sont la compétitivité, la sécurité de l'approvisionnement et la viabilité environnementale, dont fait notamment partie la lutte contre le changement climatique.

Il s'impose de tenir compte simultanément et de manière équilibrée de ces trois objectifs et de chercher des solutions qui apportent des résultats sur tous les plans. Les sources d'énergie renouvelables peuvent contribuer à atteindre l'ensemble de ces trois objectifs, ce qui est également le cas de l'énergie nucléaire et des autres technologies énergétiques propres, et notamment des solutions potentielles de capture et de stockage du carbone. La plupart des options gagnantes reposent sur une amélioration de l'efficacité énergétique en matière de production et d'utilisation de l'énergie.

La principale réponse aux défis énergétiques actuels passe par le progrès technologique et l'innovation. Les technologies énergétiques propres pourraient être développées de manière à devenir un succès marchand pour l'Union européenne au niveau mondial. Toutefois, la concurrence évolue rapidement et certaines économies concurrentes investissent déjà davantage en matière de recherche et de développement énergétiques que ne le fait l'UE. L'Europe doit également tenir compte de l'avenir de ses industries à forte intensité énergétique. Celles-ci doivent rester compétitives pour être en mesure d'investir dans des technologies nouvelles et plus performantes, au lieu d'être contraintes de délocaliser vers des pays où elles font face à moins de restrictions, et ce au détriment de l'environnement et de la prospérité économique européenne.

Ulla SIRKEINEN
MEMBRE DU BUREAU DE LA SECTION TEN



PIEGEAGE ET STOCKAGE DU CARBONE



Le piégeage et le stockage du carbone (PSC) **est une technologie prometteuse qui pourrait mettre un terme aux émissions de CO₂** provenant des centrales électriques au charbon et au gaz. **Le Conseil a demandé à l'UE d'intensifier la recherche et le développement** pour permettre, dans des conditions sûres du point de vue de l'environnement, le déploiement de cette technologie dans les

nouvelles centrales alimentées aux combustibles fossiles, et ce si possible d'ici 2020.

Les espoirs que suscite cette technologie ne doivent pas amener les responsables politiques à commettre l'erreur d'adopter, dès aujourd'hui, des mesures concrètes présumant une vaste utilisation industrielle de ce procédé. Il ne convient pas de faire dépendre la poursuite de l'utilisation du charbon dans le bouquet énergétique de l'UE (laquelle est justifiée par la disponibilité des ressources et la sécurité des approvisionnements et des prix) de la possibilité de disposer de cette technologie à une date précise.

Il est en revanche raisonnable de prévoir la mise en place de **dix à douze installations de démonstration de PSC d'ici 2015** et de créer le cadre juridique qui régira ces technologies. Dans l'intervalle, il est également raisonnable de continuer à investir dans des centrales électriques au charbon qui soient efficaces, notamment lorsqu'elles viennent remplacer des infrastructures moins efficaces et plus anciennes. L'on pourrait y contribuer en mettant en œuvre un système d'échange de droits d'émission d'une manière plus intéressante pour les investisseurs, au moyen d'une réglementation qui couvrirait une période d'échange.

Dr. Thorsten DIERCKS
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
EURACOAL

L'UE EN POSITION DE GRANDE VULNERABILITE



Le changement climatique est devenu le thème central des débats politiques du monde entier. La manière d'aborder ce

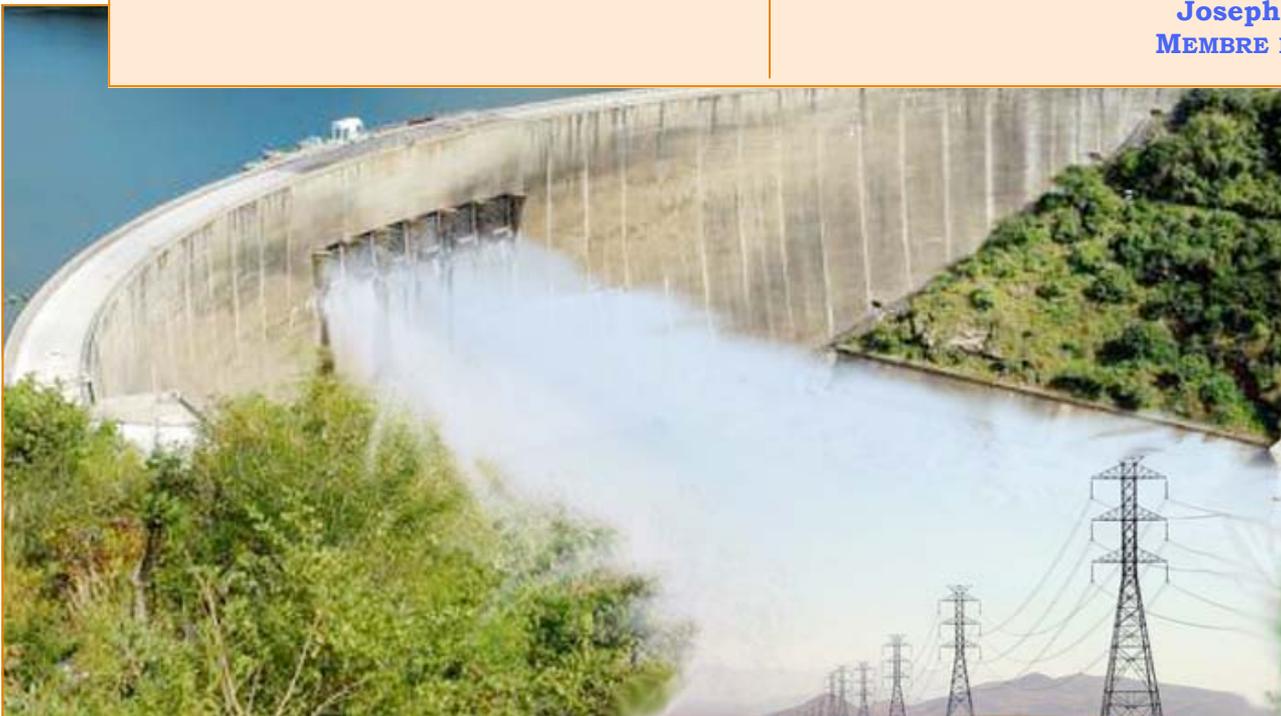
sujet varie selon les différentes parties du globe. L'UE a publié un livre vert sur l'énergie l'année passée et nous avons assisté, en janvier dernier, au lancement d'un train de mesures relatif à l'énergie (et au changement climatique), et enfin à la tenue du Conseil européen de mars qui a fixé à l'UE des objectifs à atteindre d'ici 2020. À la lumière des documents qui ont été publiés et examinés sur ce thème, on observe que la position de l'Union européenne, qui était relativement équilibrée dans le livre vert, a très fortement évolué et tend à minimiser le rôle de deux facteurs qui sont pourtant tout aussi importants que le changement climatique, à savoir l'existence d'une situation économique saine et la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

Les objectifs contraignants que s'est assignés l'UE n'ont pas fait l'objet de discussions approfondies et les mesures réalistes, pouvant

être mises en œuvre dans ce domaine ainsi que leur incidence potentielle, n'ont pas été suffisamment examinées avant leur adoption par le Conseil. Si l'intention est louable, ces décisions passent ainsi à côté des réalités économiques et d'un enjeu d'importance primordiale: la sécurité de l'approvisionnement énergétique. Elles placent l'UE dans une position de grande vulnérabilité qui menace notre situation économique et sociale, et risquent de ne pas permettre à l'Europe d'opérer une transition, qui serait appropriée sur le plan économique et social, et la conduirait à devenir une économie à faible intensité carbonique.

La solution consistant à prendre des engagements contraignants et à s'appuyer sur des "instruments de marché" réglementaires et/ou à faible rendement pourrait s'avérer particulièrement démotivante, d'autant plus que s'y ajoute un faible niveau d'investissement en matière de recherche et de développement dans le domaine de l'énergie, et de l'efficacité énergétique. Pour répondre au défi du changement climatique, il convient de favoriser aussi bien la sécurité de l'approvisionnement énergétique que la sécurité économique, et pour ce faire d'accélérer le développement et la réalisation de la transition vers des technologies énergétiques propres.

Joseph ZBOŘIL
MEMBRE DU CESE





UNE ACTION FORTE ET VOLONTARISTE



Il est très rare que la structure interne d'une institution soit parfaitement prête à faire face à de nouveaux défis et soit idéale pour apporter le plus possible de valeur ajoutée. C'est

pourtant le cas de la section TEN du CESE au sujet de la nouvelle politique énergétique de l'Union européenne. Articuler, d'une part, les compétences adoptées pour la Section par la Plénière au mois de juillet pour le mandat quadriennal à venir – énergie, transports, infrastructures et société de l'information – et, de l'autre, l'expérience professionnelle et les connaissances d'une centaine de Membres du Comité, cela donne la combinaison idéale pour réagir ou pour lancer des actions dans des domaines hautement prioritaires comme la sécurité de l'approvisionnement, la réduction des émissions de CO₂ ou le changement climatique.

L'industrie européenne se classe au premier rang mondial dans différents secteurs énergétiques au sein desquels les objectifs de la stratégie de Lisbonne sont déjà réalisés: les entreprises européennes y sont les plus compétitives du monde, innovent et investissent dans la R&D.

Leurs résultats économiques leurs permettent non seulement de créer des emplois, mais aussi de travailler au développement de technologies plus durables et plus écologiques. Toutefois, une action forte et volontariste est nécessaire pour soutenir les acteurs européens du marché mondial de l'énergie.

Le CESE a été activement associé à la prise de décision politique de l'UE en matière énergétique, et ce depuis le début de l'histoire de l'Union européenne, à commencer par la CECA et le traité Euratom. L'industrie n'a eu de cesse de suivre de près ce processus: il n'est donc pas surprenant que le Groupe des Employeurs soit le plus important numériquement au sein de la section TEN. Grâce aux activités récentes de la Section, devient possible le traitement, empreint de complexité, des questions énergétiques ainsi que des aspects y liés des domaines des transports et des infrastructures, et même de l'information.

La Section TEN s'est bel et bien avérée être l'espace approprié pour associer activement à l'élaboration de la politique énergétique européenne non seulement l'industrie européenne, mais aussi, d'une manière générale, la société civile.

János TÓTH
PRÉSIDENT DE LA SECTION TEN

ESQUISSE DE SCENARIO



Les nouveaux développements qu'a connus l'UE dans le domaine des industries consommatrices de pétrole et de gaz sont étroitement liés aux facteurs suivants:

- une demande croissante et des prix potentiellement plus élevés;
- une dépendance énergétique accrue vis-à-vis des pays producteurs.

Dans l'hypothèse d'un succès du programme d'indépendance énergétique de l'UE, qui est fondé entre autres sur le recours à l'énergie nucléaire et aux nouvelles sources d'approvisionnement énergétique ainsi que sur l'augmentation de l'efficacité énergétique, le scénario suivant pourrait être envisagé:

- L'UE atteindra progressivement un point d'équilibre en matière d'énergie, à partir duquel les quantités de pétrole et de gaz livrées à l'UE cesseront d'augmenter en volume. Le développement économique de l'UE s'appuiera alors sur ses ressources énergétiques internes.

- Face à une telle situation, la réponse des pays producteurs de pétrole et de gaz, parmi lesquels la Russie et les pays de l'OPEP, pourrait être la suivante:

Baisser les prix du pétrole et du gaz pour favoriser la consommation

L'efficacité du programme d'indépendance énergétique de l'UE pourrait être mise en question.

Limiter la production de gaz et de pétrole

Ce scénario est peu probable dans la mesure où il conduirait à réduire sur le long terme les revenus des pays producteurs et le rendement de leurs investissements en matière de prospection et de développement de nouveaux secteurs.

Lancement de programmes destinés au développement industriel sur base d'une valorisation des ressources naturelles

Les nouveaux secteurs ainsi développés pourraient s'avérer extrêmement compétitifs en raison du faible niveau de prix des matières premières dans ces pays. Les résultats financiers potentiels pourraient également conduire à la mise en œuvre de politiques de dumping de long terme sur les marchés mondiaux, qui pourraient sérieusement mettre en péril ce type de productions industrielles dans les États membres de l'UE.

À la lumière des observations exposées ci-dessus, il serait souhaitable que l'Union européenne prenne un engagement politique de long terme en faveur de la limitation des investissements dans les industries consommatrices de pétrole et de gaz et notamment les industries de transformation.

Bojidar DANEV
MEMBRE DU CESE

PEUT-ON COMPTER SUR SES PROPRES RESSOURCES?



L'Europe est totalement plongée dans l'obscurité – les fournitures de gaz à destination de l'Europe ont été interrompues, les livraisons de pétrole brut ont été détournées, les centrales hydroélectriques sont hors service en raison de la sécheresse, il n'y a pas un souffle de vent, et nombre de pays ont abandonné le nucléaire il y a déjà bien longtemps...

SCÉNARIO-CATASTROPHE, PURE FICTION, OU PERSPECTIVES RÉALISTES?

Il est tout à fait légitime que nous prêtions attention à nos infrastructures d'importation d'énergie, que nous veillions à diversifier nos sources d'approvisionnement énergétique en faisant appel à différentes parties du monde et que nous accordions de l'importance à nos relations avec les pays exportateurs. Mais ne sommes-nous pas en train de perdre de vue ce dont nous disposons en Europe? Ne sommes-nous pas en train d'oublier que nous pouvons compter sur des ressources énergétiques sûres, fiables et

disponibles en quantités suffisantes, qui ne sont pas sujettes aux aléas climatiques et peuvent être utilisées d'une manière qui respecte l'environnement? En République tchèque, nous avons l'habitude de dire qu'on ne peut véritablement compter que sur ses propres ressources. Il nous faut par conséquent consacrer toute l'attention qu'elles méritent aux ressources énergétiques sûres et fiables dont nous disposons dans l'Union européenne, ouvrir l'accès à ces ressources et veiller à ne pas limiter leur utilisation au moyen de mesures non économiques trop restrictives. Abordons-les en bons gestionnaires, en faisant preuve de la prudence et de la sagesse requises. Si, par exemple, nous disposons en Europe de réserves de charbon pour les deux cents prochaines années, celles-ci peuvent servir à pratiquement dix autres générations. Non seulement ces ressources permettront d'assurer la sécurité de l'approvisionnement mais elles apporteront en outre des emplois à des milliers de citoyens européens, favoriseront le développement des régions et leur ouvriront des perspectives d'avenir.

Renata EISENVORTOVA
DÉLÉGUÉE DE LA CCMI

VISITE DU PROFESSEUR KUBO AU GROUPE DES EMPLOYEURS LA RELANCE DE L'ECONOMIE JAPONAISE



Photo de gauche à droite

Henri MALOSSE,
Eve PÄÄRENDSON,
Professeur KUBO

Après dix années de récession, l'économie du Japon est sur la voie de la relance. Nous pouvons résumer comme suit les raisons des récentes améliorations significatives intervenues dans l'économie japonaise. La première réside dans le déroulement de la restructuration des entreprises privées, qui a réduit le nombre d'emplois, les capacités de production et les dettes cumulées, diminuant par là même les "seuils de rentabilité" moyens. Entre toutes, la mesure de restructuration la plus frappante a été la réduction en matière d'emplois, au moyen d'incitations à la retraite anticipée, de la limitation des recrutements de jeunes et du remplacement des travailleurs permanents par des non permanents. De fait, au cours des cinq dernières années, le nombre de travailleurs permanents a diminué d'environ 3 millions tandis que celui des travailleurs non permanents, tels que les travailleurs à temps partiel, a augmenté de 4 millions.

La 2ème raison de cette relance est l'augmentation des exportations vers les États-Unis et la Chine, ce qui reflète l'essor économique de ces pays. La 3ème réside dans la révision des stratégies de production des entreprises japonaises en Asie, qui a maintenu les centres de R&D et les processus de production à forte valeur ajoutée au Japon, tout en développant les processus à faible valeur ajoutée dans d'autres

parties de l'Asie présentant des niveaux de salaire relativement bas. En conséquence, les investissements de R&D au Japon ont augmenté significativement.

LES DÉFIS DE L'ÉCONOMIE JAPONAISE

Bien que l'économie du Japon se trouve dans une dynamique de relance, elle est confrontée aux problèmes suivants. Le premier est celui de l'augmentation des disparités entre les revenus. Suite aux mesures de restructuration des emplois évoquées ci-dessus, consistant à remplacer des travailleurs permanents par des non-permanents, les écarts de salaire ont augmenté dans tout le pays. Selon l'OCDE, le Japon présente le 4^e coefficient de Gini, un indicateur de l'écart entre les revenus après les États-Unis, l'Italie et le Royaume-Uni, dans le groupe des nations les plus développées.

Le 2ème défi qui se pose au Japon est une rapide mutation démographique, en raison de la faiblesse du taux de natalité et de la longueur de l'espérance de vie. D'autre part, même lorsqu'il se trouve dans un cycle économique favorable, le déficit budgétaire du Japon reste important. La Commission européenne estime que le ratio du déficit du PIB japonais atteindra 5%. Dans un tel contexte, la population doute de la viabilité du système japonais des pensions, et réduit donc sa consommation sur le plan privé.

L'économie européenne se trouve confrontée à des problèmes très similaires; une augmentation des disparités entre les salaires du fait de la mondialisation, et une mutation rapide de sa structure démographique. Il serait donc utile que l'Europe et le Japon aient la possibilité d'échanger leurs expériences dans ces domaines, et sur la manière dont ils pourront trouver des solutions.

Professeur Hiromasa KUBO
INSTITUT DE L'UNION EUROPÉENNE À KANSAI, JAPON

Jamais je n'aurais imaginé pouvoir vivre une expérience si intéressante au CESE. Ce que j'ai le plus apprécié est d'avoir pu participer à une action en rapport avec l'amélioration de la réglementation, qui m'a permis de comprendre la manière dont l'UE traite les questions sociales les plus essentielles. Et surtout, il était très intéressant de voir la manière dont la société civile et le CESE tentent d'influencer la politique de l'Union, ce qui, à ma connaissance, ne serait pas possible au Japon. Au cours de ce stage, j'ai pu réaliser, bien plus qu'auparavant, l'importance du rôle et des missions dévolus au CESE. J'ai la conviction que le CESE est l'une des pierres angulaires de la démocratie en Europe.

Takeshi SHIMIZU
STAGIAIRE DU GROUPE DES EMPLOYEURS

RÉDACTEUR EN CHEF • HENRI MALOSSE

RÉDACTEUR • BIRGIT FULAR

RÉDACTION & EDITEUR PHOTOGRAPHIQUE • PAULA CORREIA

ADRESSE DU GROUPE DES EMPLOYEURS

COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN

Jacques Delors Building

Rue Belliard 99, B-1040 Brussels

TEL - 32-2-546 95 53

FAX - 32-2-546 97 54

E-MAIL : gr1@eesc.europa.eu

WEBSITE: <http://eesc.europa.eu>